

2017



FORMATION CONSEIL

219. La prise en charge des enfants à domicile



Objectifs

- Analyser des points forts pour intervenir auprès des enfants
- Déterminer les responsabilités et les spécificités par rapport aux autres modes de garde
- Connaître les habitudes et l'évolution des familles
- Transmettre des informations (départ et retour des parents)
- Trouver sa place au sein de la famille

Intervenant

Conseillère en Economie sociale et familiale

Public concerné

Assistant(e)s de vie aux familles, employé(e)s familiaux

Durée

3 jours

Dates

Du 18 au 20 Octobre

Lieu de formation

89 quai Paul Bert 37 100 Tours

Coût net de taxes

747 €

Organisme non assujetti à la TVA

Programme

Assurer les techniques professionnelles :

- Entretien des locaux, des équipements et du petit matériel
- Préparation des repas et collation

Le cadre familial :

- L'environnement familial et scolaire

Transmission des informations aux parents :

- Le secret professionnel
- Les écrits professionnels (compte rendus, fiches sanitaires, cahier de transmission...)

Les limites de l'intervention (contexte légal d'exercice de l'activité) :

- Statut juridique de l'enfant et de la famille
- Protection sanitaire et sociale de l'enfant et de sa famille
- Les structures d'accueil pour l'enfant

Assurer la sécurité de l'enfant :

- Les accidents domestiques
- La sécurité dans le logement

Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A